

## CHARTRE DES VALEURS & DES PRINCIPES



Partager des valeurs, pour une communauté humaine, est un **facteur de Force, de Cohésion. et de Rayonnement**, au moment où elle doit relever les défis d'un développement durable, déterminer les orientations de son projet collectif et se mobiliser pour le mettre en œuvre.

Partager des principes communs, une règle du jeu est la condition de la réussite collective au moment où s'engage une démarche nouvelle et ambitieuse, la Breizh COP.

**Au premier rang de ses valeurs, la Bretagne place LA SOLIDARITÉ.** Elle est le ciment de son projet collectif, elle doit être au cœur de l'action collective et de l'action publique.

- **la solidarité entre les personnes** comme facteur essentiel de cohésion sociale et comme facteur d'égalité des chances,
- **la solidarité entre générations** pour construire dès aujourd'hui le monde à vivre de demain et ne pas obérer les chances des générations futures,
- **la solidarité entre les territoires**, dans une logique d'interdépendance, de complémentarité et de réciprocité.

Le développement durable de la Bretagne s'appuie sur quatre autres valeurs :

- **L'engagement** – Il s'exprime à travers la prise d'initiatives audacieuses, la mise en œuvre d'actions volontaristes au service du territoire et de son développement. Il se traduit par une forte capacité de mobilisation individuelle ou collective autour d'enjeux communs, au service d'ambitions et de projets durables.
- **Le sens du collectif** – Le goût du collectif, du coopératif, du « faire ensemble » est attesté dans tous les domaines (économique, social, culturel). La Bretagne allie une remarquable modération des rapports humains, l'esprit de

coopération et une capacité à transcender ses clivages dès qu'il s'agit d'enjeux stratégiques.

- **L'ouverture** – La Bretagne est une région péninsule, un port d'attache mais aussi un point de départ. Accueillante et tolérante, c'est une région européenne dotée d'une remarquable capacité d'intégration et d'une réelle ouverture d'esprit. Enracinement et ouverture nourrissent l'imagination, favorisent les croisements culturels et la créativité.
- **L'imagination** – En Bretagne, nous croyons en l'imagination créative. Cette région sait être visionnaire et faire des choix différents. Il existe, en Bretagne, un imaginaire spécifique, un art singulier de la réinvention permanente et de l'innovation avec une créativité ouverte à l'universalité.

**Devenir acteur de la Breizh COP, c'est partager :**

**Un principe de responsabilité individuelle** – chacun à son niveau, qu'il soit particulier, association, entreprise, institution publique ou groupement divers, s'engage pour ce qui relève de sa responsabilité et de son champ d'action. Il se pose d'abord la question de ce qu'il peut apporter à la cause commune avant de réclamer des autres des actions et des soutiens dans une logique de consommation.



**Un principe de responsabilité commune**, mais différenciée : tous les acteurs sont et seront touchés par les grandes mutations en cours, mais tous n'ont pas la même responsabilité dans ces changements. Les plus responsables doivent donc s'imposer plus d'efforts et prendre les devants pour « faire ensemble ».

**Un principe de respect, de confiance et de recherche de compromis** – le bien commun ne peut résulter de

l'imposition du point de vue des uns sur les autres. Au-delà des valeurs partagées, demeurent des intérêts à concilier. La participation à la Breizh COP, c'est l'engagement à écouter et comprendre les points de vue divergents et à rechercher les points d'équilibre permettant d'avancer et d'aboutir à des accords gagnant-gagnant. C'est l'engagement, aussi, à évaluer les résultats dans la transparence.

Le signataire de la présente charte en partage les valeurs et les principes, il s'engage à participer à la dynamique de la Breizh COP et autorise la Région à valoriser son engagement.

Signé le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

